2013
Programme d'immersion

Sensibilisation aux carrières

8

Gouvernement de la Saskatchewan
Ministère de l'Éducation

nouvelle orthographe

Sensibilisation aux carrières, Programme d'immersion, 8e année
ISBN 978-1-77107-051-5
1. Sensibilisation aux carrières, Programme d'immersion, 8e année – Saskatchewan – Programmes d'études.
2. Ministère de l'éducation de la Saskatchewan.
Tous droits réservés par les détenteurs originaux du droit d'auteur.

Table de matières

Introduction 1

Répartition du temps d'enseignement 2

Principes de base de l'apprentissage du français en immersion 3

Grandes orientations de l'apprentissage 5

- L'apprentissage tout au long de sa vie 5
- Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté 6
- Une citoyenneté engagée 6

Compétences transdisciplinaires 7

- La construction des savoirs 7
- La construction identitaire et l'interdépendance 7
- L'acquisition des littératies 8
- L'acquisition du sens de la responsabilité sociale 8

Mesure et évaluation 9

Apprentissage par enquête 10

- Un modèle d'enquête 11

Sensibilisation aux carrières, programme d'immersion 12

Finalité et buts 13

Aperçu de la 8e année 16

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation 17

Sensibilisation aux carrières et les autres matières 24

Aperçu des trois niveaux scolaires 25

Lexique 27

Bibliographie 28

Formulaire de rétroaction 29

Sensibilisation aux carrières 8e année, programme d'immersion

Introduction

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières de la 8e année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 8e année.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan et les buts du programme d'études Sensibilisation aux carrières pour le programme d'immersion.

Le contenu d'apprentissage est organisé en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs de réalisation suggèrent des comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle a compris et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs de réalisation n'est ni exhaustive ni contraignante.

Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.

Programme d'immersion

Matière	Minutes	
	6e année	**7e à 9e année**
Langue(s) – anglais et français*	700	600
Mathématiques	180	190
Sciences	120	120
Sciences humaines	120	120
Éducation physique	120	120
Bienêtre	60	80
Éducation artistique	160	160
Sensibilisation aux carrières***	40	40
Cours combinés d'Arts pratiques et appliqués (APA)	-	70
Cours choisis localement**		
• Maximum	120	120
• Minimum	0	0

**À partir de la 2e ou 3e année, à diviser entre l'enseignement du français et de l'anglais.*

***Le temps alloué aux cours au choix peut être utilisé pour tout cours choisi localement, ce qui donne aux élèves plus de possibilités d'apprentissage.*

****Les lignes directrices provinciales prévoient 40 minutes par semaine, soit 25 heures par année pour l'enseignement du programme Sensibilisation aux carrières, de la 6e à la 9e année. L'école ou l'enseignant peut répartir le temps d'enseignement sur l'année scolaire entière ou en faire un module de 25 heures au cours d'un semestre, d'un trimestre ou d'une étape plus courte.*

Principes de l'enseignement et de l'apprentissage du français en immersion

Les principes de base suivants pour le programme d'immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l'acquisition d'une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d'apprentissage signifiantes et sur la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d'immersion française.

En immersion, il faut enseigner le français comme une langue seconde dans toutes les matières.

(Netten, 1994, p. 23)

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'étude obligatoires.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s'exprimer, de véhiculer sa pensée. C'est, en outre, un instrument qui permet l'accès à de nouvelles connaissances.

Les élèves apprennent mieux la langue cible :

- **quand celle-ci est considérée comme un outil de communication**

La langue cible est avant tout un moyen de communication qui permet de véhiculer sa pensée, des idées et des sentiments.

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il doit en être ainsi de la communication effectuée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement qui se déroulent en classe.

- **quand ils ont de nombreuses occasions de l'utiliser, en particulier en situation d'interaction**

Une classe d'immersion doit être le cadre d'une interaction constante.

Il faut que les élèves aient de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

- **quand ils ont de nombreuses occasions de réfléchir à son apprentissage**

Il faut utiliser la langue comme outil d'apprentissage pour comprendre et pour s'exprimer.

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'apprenant des stratégies dont il dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour habiliter l'apprenant à s'approprier des « savoirs ».

- **quand ils ont de nombreuses occasions d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive**

Les activités d'apprentissage doivent permettre aux élèves de développer une compétence langagière qui leur permet de s'exprimer en français en même temps qu'ils observent, explorent, résolvent des problèmes, réfléchissent et intègrent à leurs connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui les entoure.

- **quand les situations leur permettent de faire appel à leurs connaissances antérieures**

Les élèves doivent pouvoir exercer les fonctions cognitives dans leur langue seconde.

Quand les élèves ont l'occasion d'activer leurs connaissances antérieures et de relier leur vécu à la situation d'apprentissage, ils font des liens et ajoutent à leur répertoire de stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

- **quand les situations d'apprentissage sont signifiantes et interactives**

Quand les élèves s'engagent dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, ils s'intéressent à leur apprentissage et ont tendance à faire le transfert de leurs acquis linguistiques à d'autres contextes.

- **quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle**

Les contacts avec le monde francophone permettent aux élèves d'utiliser et d'enrichir leur langue seconde dans les situations vivantes, pertinentes et variées.

- **quand ils sont exposés à d'excellents modèles de langue**

En immersion, l'école est, dans la majorité des cas, le seul lieu où les élèves ont l'occasion d'être exposés à la langue française.

Il est primordial que l'école permette aux élèves d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible, et que cette langue leur offre un très bon modèle.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12),* 1996, p. viii.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientation pour l'apprentissage : **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté** et **une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.

L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

L'élève apprend à se connaitre en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.

L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaitre les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nêhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

Une citoyenneté engagée

L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.

L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnait ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommatrice ou consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnait et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans les Traités. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

Compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatcewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et interdépendance, l'acquisition des littératies** et **l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.

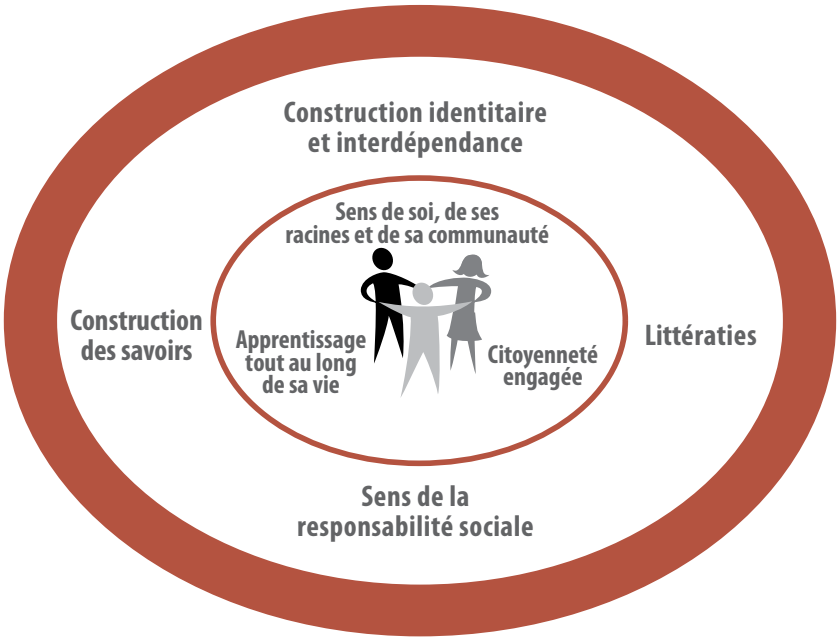

La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

L'élève qui construit son savoir est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.

La construction identitaire et interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

L'élève qui développe son identité sait qu'il ou elle est et se reconnait par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)

La littératie renvoie à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.

L'acquisition des littératies

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

Mesure et évaluation

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il comprend et ce qu'il peut faire.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroitre les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.

<table>
<tr><th colspan="2">Mesure</th><th>Évaluation</th></tr>
<tr><td colspan="2">Évaluation formative
continue dans la salle de classe</td><td>Évaluation sommative
ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</td></tr>
<tr><td>Évaluation pour l'apprentissage</td><td>Évaluation en tant qu'apprentissage</td><td>Évaluation de l'apprentissage</td></tr>
<tr><td>• rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs
• appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise
• révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies</td><td>• autoévaluation
• informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage
• critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels
• adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues</td><td>• évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage *
• jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage
• transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires

* Cette évaluation peut être normative, c'est-à-dire basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres.</td></tr>
</table>

Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés.* Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.wncp.ca/french/subjectarea/classassessment.aspx

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.

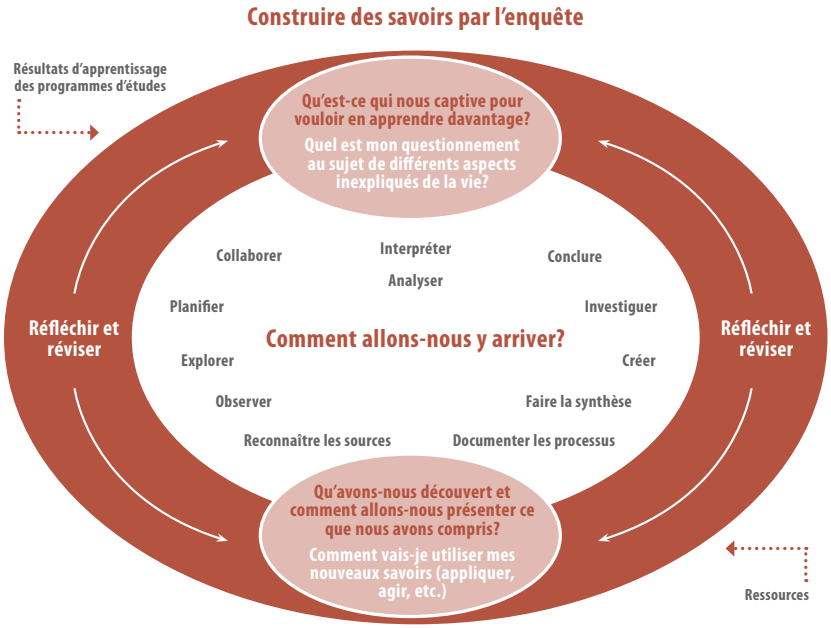

Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes *phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager* et é*valuer*, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maitresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il ou elle garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Sensibilisation aux carrières, programme d'immersion

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a adopté le *Plan directeur pour le design en développement vie-travail*. Fruit de la collaboration de représentants des provinces et territoires canadiens, il guide l'intégration des compétences en développement de carrière dans tous les programmes d'études. Ce plan donne une vue d'ensemble des habiletés, connaissances et attitudes essentielles à l'individu pour prendre en main sa vie personnelle et professionnelle et fait état des compétences en développement vie-travail que tous, jeunes et adultes, auraient avantage à maitriser.

Dans le *Plan directeur pour le design en développement vie-travail (2000)*, on définit le concept de développement vie-travail de la façon suivante :

- la vie et le travail, quoique distincts parfois, ne sont pas des activités humaines séparées;
- le développement se conçoit mieux lorsque les concepts de vie et de travail sont harmonieusement reliés;
- le « design » en développement vie-travail est un processus d'ingénierie (en développement vie-travail) durant lequel des projets vie-travail peuvent en permanence faire l'objet d'une conception renouvelée. (p.3)

Finalité et buts

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières vise à aider tous les élèves en immersion française de la Saskatchewan à acquérir les habiletés et les compétences en gestion vie-travail dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement sur les plans personnel et professionnel, quel que soit leur choix après leurs études secondaires.

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières convie les élèves d'immersion française à explorer leur cheminement de carrière dans un processus d'analyse critique. Pour ce faire, les buts du programme ont été élaborés dans une perspective vie-travail afin que les élèves puissent établir des liens entre le style de vie qu'ils veulent mener et l'emploi désiré.

Les buts élaborés dans ce programme décrivent ce que les élèves devront savoir, comprendre et être capables de faire. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration du programme et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques à chaque niveau scolaire.

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières poursuit trois buts qui reflètent les connaissances et les compétences que les élèves de la 6e à la 9e année doivent acquérir tout au long de leur parcours scolaire à l'intermédiaire. Ces buts sont :

Forces et intérêts	Les élèves cerneront leurs forces et leurs intérêts dans une perspective vie-travail.
Communauté	Les élèves approfondiront la relation entre leur perspective vie-travail et la communauté, y compris la communauté fransaskoise locale.
Parcours	Les élèves planifieront leur parcours vie-travail.

En plus de s'inspirer du Plan directeur, ce programme d'études a orienté ses résultats d'apprentissage et ses indicateurs de réalisation, de façon à permettre aux élèves d'examiner leur identité comme élèves en immersion et de créer des liens avec la communauté locale fransaskoise.

En effet, ce programme souligne l'étroite relation qui existe entre l'identité et le travail d'une personne ainsi que l'incidence positive sur la vitalité de la communauté. Que ce soit par la conscientisation de l'élève de son pouvoir d'agir sur ses expériences vécues en français et de l'impact sur sa perspective vie-travail ou encore par l'analyse des retombées d'un emploi de son choix sur la communauté locale, voire même un impact éventuel sur la communauté fransaskoise locale. Ce programme d'études offre des occasions pour l'apprenante ou l'apprenant en immersion française d'engager une réflexion sur le développement de son identité.

Ce programme d'études s'est également inspiré des six grands principes qui régissent le développement vie-travail. En fait, ils tissent la toile de fond de ce programme. Ils permettent à l'élève de prendre conscience de la dimension du changement et de l'adaptation en contexte vie-travail et de saisir les possibilités qu'ils offrent. Les six grands principes sont :

- *Tout bouge, tout change*
  « Les changements économiques, technologiques et sociaux se produisent de façon rapide et continue et exercent une influence sur le monde du travail. Il vous suffit de penser à tous les changements vécus depuis vos débuts à l'école et à votre façon de les aborder. » (Barry, 2001, p. 24)
- *On apprend tout au long de sa vie*
  « Des possibilités d'apprentissage se présentent chaque jour; c'est à nous de les saisir et d'en profiter. Nous pouvons apprendre partout par l'intermédiaire de l'école, de la télévision, des jeux électroniques, des livres, de nos amis, de notre famille ou de toute situation de vie. » (Barry, 2001, p. 24)
- *Le voyage est plus important que la destination*
  « La vie est comparable à un voyage : connaitre sa destination aide à s'y rendre. Il est bon d'avoir une destination, mais nous devons suivre chaque étape du parcours une à la fois. […] Il arrive même parfois qu'une autre destination tout aussi avantageuse que celle prévue au départ se présente. » (Barry, 2001, p. 24)
- *Suis ton cœur*
  « Le cœur détermine le cheminement de carrière : les habiletés et les connaissances ne sont que les outils qui permettent de parcourir le sentier. […] Une meilleure connaissance de soi permet à une personne de faire des choix et de prendre des décisions qui la

rapprochent de plus en plus de ce qui lui tient à cœur. » (Barry, 2001, p. 24)

- *Trouve tes alliés*
  « La vie ressemble à une équipe sportive. […] Les jeunes doivent réaliser qu'ils ne sont pas seuls. […] c'est un signe de force pour une personne que de découvrir ses besoins, les faire connaitre, clairement et définir de quelle façon les autres peuvent lui venir en aide. » (Barry, 2001, p. 24)
- *Fais-toi confiance*
  « Afin de mettre en application les cinq principes définis ci-dessus, une personne doit développer un certain niveau de confiance en elle-même. Une fois qu'elle a appris à se faire confiance, elle peut oser écouter son cœur en choisissant des directions différentes de celles prévues, en saisissant des occasions d'apprendre et en communiquant avec des gens qui peuvent l'aider à réaliser ses rêves. » (Barry, 2001, p. 24)

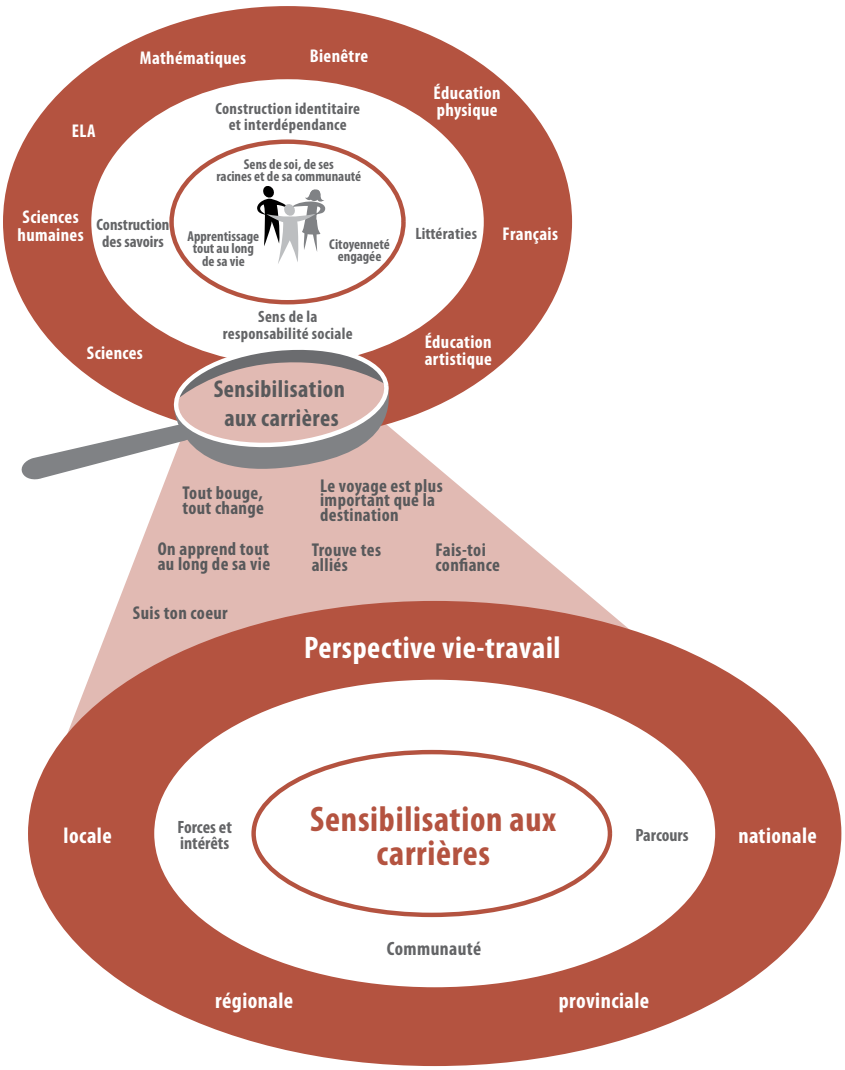

Aperçu de la 8e année

L'élève de 8e année investiguera des stratégies de gestion du changement pour ses études et le monde du travail. Elle ou il différenciera certains changements vécus par différentes générations ou groupes d'âge en relation avec le concept vie-travail. L'élève jettera un regard sur le transfert des habiletés requises lors du bénévolat à celui du monde du travail. Il ou elle établira des liens entre ses forces, ses intérêts et des secteurs d'emplois. L'élève de 8e année examinera les compétences relatives à l'employabilité. De plus, il ou elle déterminera la contribution des disciplines scolaires à la préparation et à l'exercice de divers métiers et professions et enrichira finalement son cheminement vie-travail à l'aide d'un portfolio numérique. Tous ces thèmes seront exploités selon une perspective vie-travail telle qu'élaborée par *le Plan directeur pour le design en développement vie-travail*.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Légende

Code des résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

8C.2(a)

- **8** Niveau scolaire
- **C** But
- **2** Résultat d'apprentissage
- **(a)** Indicateur de réalisation

Abréviation des buts

- **[FI]** Forces et intérêts
- **[C]** Communauté
- **[P]** Parcours

Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris	Indique ce qui est obligatoire et ce qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
tels que; telles que	
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Buts

Forces et intérêts (FI)	Les élèves cerneront leurs forces et leurs intérêts dans une perspective vie-travail.
Communauté (C)	Les élèves approfondiront la relation entre leur perspective vie-travail et la communauté locale, y compris la communauté fransaskoise locale.
Parcours (P)	Les élèves planifieront leur parcours vie-travail.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

But : *Forces et intérêts*

Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation *Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*
L'élève devra :	*L'élève :*
8FI.1 Examiner les stratégies de gestion du changement pour ses études et le monde du travail, telles que la gestion du stress, la gestion du temps, l'adaptabilité au changement.	8FI.1(a) Identifie des stratégies de gestion efficace du changement p. ex. : • gestion du stress • gestion du temps • adaptabilité au changement • écoute active • rétroaction des autres • tolérance à l'incertitude • ouverture à des solutions créatives • accueil de la critique • dialogue intérieur positif
	8FI.1(b) Développe des scénarios de changements possibles durant ses études et dans le monde du travail p. ex. un diplôme incomplet, un déménagement pour un meilleur emploi, un cours qui se donne à l'extérieur de la province.
	8FI.1(c) Détermine des stratégies de gestion de changement selon divers scénarios possibles, p. ex. gestion du stress, gestion du temps, adaptabilité au changement.
	8FI.1(d) Tire des conclusions sur l'efficacité de certaines stratégies de gestion du changement, p. ex. l'écoute active, la rétroaction des autres, la tolérance à l'incertitude, l'ouverture à des solutions créatives, l'accueil de la critique, le dialogue intérieur positif.
	8FI.1(e) Représente des stratégies de gestion du changement en contexte, p. ex. créer une saynète ou un jeu de rôle d'une famille qui déménage dans une autre province.
	8FI.1(f) Débat de l'efficacité de stratégies personnelles de gestion du changement durant ses études et dans le monde du travail.
	8FI.1(g) Priorise des stratégies de gestion de changement selon une situation donnée.
	8FI.1(h) Présente l'impact des activités physiques, récréatives et de bénévolat comme stratégies de gestion efficace du stress.
	8FI.1(i) Illustre des stratégies efficaces et non efficaces en lien avec une situation de changement.

But : *Forces et intérêts*	
Résultats d'apprentissage obligatoires	**Indicateurs de réalisation** *Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*
L'élève devra :	*L'élève :*
8FI.2 Différencier les changements vécus dans une perspective vie-travail par : • différentes générations d'hier à aujourd'hui; • différents groupes d'âge.	8FI.2(a) Explique les concepts de génération (grands-parents, parents et lui ou elle-même comme futur travailleur ou future travailleuse) et groupe d'âge (génération X, Y ou babyboom). 8FI.2(b) Examine les différences entre les concepts de génération et de groupe d'âge. 8FI.2(c) Détermine les facteurs qui ont influencé les changements vécus par différentes générations (grands-parents, parents et lui ou elle-même). 8FI.2(d) Établit le lien entre les valeurs véhiculées par la société et la conception du travail pour différentes générations ou groupes d'âge, p. ex. l'estime de soi et le travail, la valeur du travail et le concept vie-travail selon chaque génération. 8FI.2(e) Représente les différences ou les similitudes des changements vécus par les grands-parents, les parents et lui ou elle-même comme futur travailleur ou future travailleuse ou par différents groupes d'âge à l'aide de diagrammes de Venn ou de Carol. 8FI.2(f) Partage les aspects positifs de la perspective vie-travail vécue par différentes générations ou groupes d'âge. 8FI.2(g) Différencie les compétences relatives à l'employabilité déployée sur trois générations (grands-parents, parents et lui ou elle-même) ou sur différents groupes d'âge à l'aide du document « Compétences relatives à l'employabilité 2000+ ».

But : *Communauté*

Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation *Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*
L'élève devra :	*L'élève :*
8C.1 Déterminer certaines habiletés transférables au monde du travail à partir d'expériences de bénévolat.	8C.1(a) Identifie les habiletés requises dans le monde du travail et du bénévolat p. ex. gestion du temps, du stress, du travail d'équipe.
	8C.1(b) Décrit l'impact d'activités de bénévolat pour la préparation au monde du travail.
	8C.1(c) Établit une concordance entre les habiletés connexes dans le monde du travail et du bénévolat.
	8C.1(d) Propose différentes habiletés requises dans le monde du travail et du bénévolat.
	8C.1(e) Exerce les habiletés dans des expériences de bénévolat différentes en milieu scolaire.
	8C.1(f) Tire des conclusions quant aux habiletés nécessaires lors de différentes expériences de bénévolat.
	8C.1(g) Représente à l'aide d'un schéma visuel des habiletés communes et différentes dans le monde du travail et du bénévolat.

But : *Parcours*	
Résultats d'apprentissage obligatoires	**Indicateurs de réalisation** *Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*
L'élève devra : **8P.1** Établir des liens entre ses forces, ses intérêts et des secteurs d'emplois selon diverses classifications de carrières.	*L'élève :* 8P.1(a) Sait utiliser les outils suivants : • classifications de carrières telles que Cléo • dictionnaire des métiers et professions 8P.1(b) Élabore différentes classifications possibles des métiers et des professions telles que : • par intérêt du travail en équipe plutôt que plus individuel • par matières scolaires préférées • par intérêt d'un travail qui s'exerce à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur • par intérêt d'un travail intellectuel plutôt que manuel 8P.1(c) Dégage les secteurs d'emplois potentiels en lien avec ses forces et ses intérêts à partir d'informations d'une classification existante telle qu'un palmarès de carrières, un dictionnaire des métiers et professions ou la classification Cléo. 8P.1(d) Crée une classification pour un ensemble de métiers et de professions en relation avec ses forces et ses intérêts. 8P.1(e) Illustre une corrélation entre ses forces, ses intérêts et divers types de métiers et de professions. 8P.1(f) Discute de l'effet de l'exploration d'emplois sur sa motivation scolaire.

But : *Parcours*

Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation *Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*
L'élève devra :	*L'élève :*
8P.2 Déterminer l'impact des compétences relatives à l'employabilité sur son parcours scolaire et sa perspective vie-travail.	8P.2(a) Identifie les compétences relatives à l'employabilité 2000+ du Conference Board du Canada • Compétences de base : - Communiquer - Gérer l'information - Utiliser les chiffres - Réfléchir et résoudre des problèmes • Compétences personnelles en gestion : - Démontrer des attitudes et des comportements positifs - Être responsable - Être souple - Apprendre constamment - Travailler en sécurité • Compétences pour le travail d'équipe : - Travailler avec d'autres - Participer aux projets et aux tâches
	8P.2(b) Propose les compétences nécessaires pour une meilleure employabilité dans un secteur d'emploi de son choix.
	8P.2(c) Justifie la pertinence des trois groupements de compétences pour son cheminement scolaire et sa perspective vie-travail.
	8P.2(d) Classifie les compétences selon leur importance dans une perspective vie-travail personnelle.
	8P.2(e) Démontre les avantages de préparer son avenir personnel et professionnel selon les Compétences relatives à l'employabilité 2000+.
	8P.2(f) Débat de la pertinence de l'usage des Compétences relatives à l'employabilité 2000+ durant ses études secondaires.
	8P.2(g) Représente le transfert des compétences relatives à l'employabilité 2000+ dans différentes situations, telles que dans les activités scolaires et parascolaires, les activités bénévoles et les activités à la maison.

But : *Parcours*	
Résultats d'apprentissage obligatoires	**Indicateurs de réalisation** *Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*
L'élève devra :	*L'élève :*
8P.3 Appuyer son cheminement vie-travail à l'aide d'un portfolio numérique comprenant une sélection d'au moins quatre pièces témoins accompagnées de réflexions.	8P.3(a) Enumère les domaines d'études obligatoires pour le niveau intermédiaire (éducation physique, français, bienêtre, mathématiques, arts pratiques et appliqués, anglais, sciences, sciences humaines et éducation artistique). 8P.3(b) Catégorise les métiers et les professions possibles selon les différentes disciplines scolaires obligatoires. 8P.3(c) Représente les relations qui existent entre des disciplines scolaires et les possibilités de métiers et professions, p. ex. l'éducation physique et les emplois comme entraineuse ou entraineur personnel, physiothérapeute, massothérapeute, ergothérapeute. 8P.3(d) Dégage les caractéristiques communes entre au moins deux matières scolaires préférées en lien avec la formation et la pratique de métiers et de professions potentiels. 8P.3(e) Débat de la question suivante : Est-ce qu'une discipline scolaire peut préparer à un métier ou à une profession?

But : *Parcours*	
Résultats d'apprentissage obligatoires	**Indicateurs de réalisation** *Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*
L'élève devra :	*L'élève :*
8P.4 Enrichir son portfolio numérique relatif à son parcours vie-travail à l'aide d'au moins cinq pièces témoins accompagnées de réflexions.	8P.4(a) Établit le lien entre cinq pièces témoins et sa perspective vie-travail. 8P.4(b) Sélectionne cinq pièces témoins par un processus guidé selon des critères établis conjointement entre l'enseignant(e) et l'élève, p. ex. la pertinence de la pièce témoin, la profondeur, la justesse de la réflexion. 8P.4(c) Développe au moins cinq réflexions en lien avec la sélection des cinq pièces témoins.

Toute pensée est contextualisée!

Donc l'élève qui vit un apprentissage et une évaluation contextualisés développe une compréhension plus approfondie, peut faire le transfert de ses connaissances et a un ancrage pour une étude interdisciplinaire.

Sensibilisation aux carrières et les autres matières

Le contexte fournit une signification, une pertinence et une utilité à l'apprentissage. Il peut faire des liens avec son vécu et trouver l'apprentissage plus signifiant. Ceci permet également à l'élève de faire des liens entre les résultats d'apprentissage et les autres matières. Plus l'élève fera l'expérience de liens variés et forts, plus son apprentissage sera approfondi.

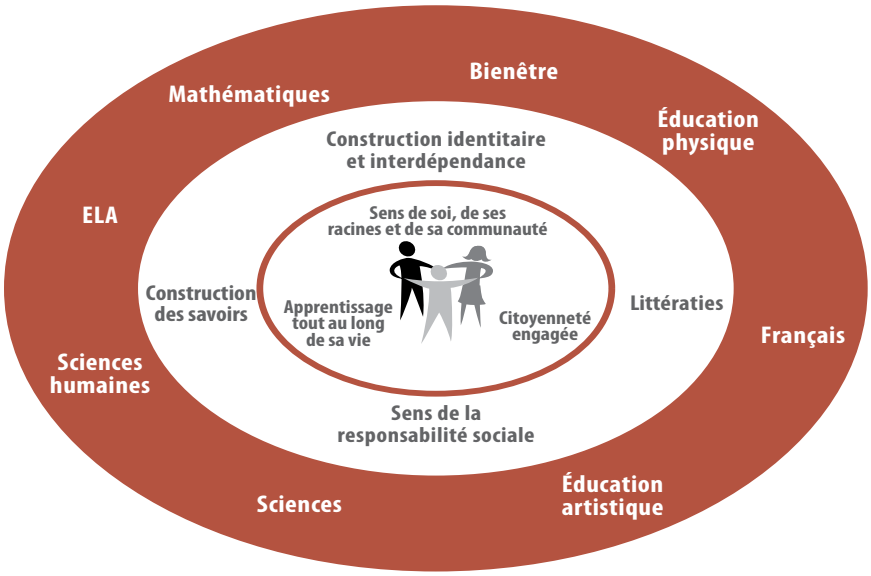

Aperçu des trois niveaux scolaires

7e année	8e année	9e année
Forces et intérêts		
7FI.1 Établir des liens entre ses types d'intelligence prédominants, ses forces et ses intérêts dans une perspective vie-travail.	**8FI.1** Examiner les stratégies de gestion du changement pour ses études et le monde du travail, telles que la gestion du stress, la gestion du temps, l'adaptabilité au changement.	**9FI.1** Investiguer sa représentation du développement d'une identité comme élève en immersion, d'une réussite scolaire et d'une perspective vie-travail équilibrée en lien avec ses forces et ses intérêts actuels.
7FI.2 Dégager les forces et les intérêts d'une ou d'un francophone ou d'une personne bilingue, français/anglais, de son choix selon le travail rémunéré ou non rémunéré de cette personne.	**8FI.2** Différencier les changements vécus dans une perspective vie-travail par : • différentes générations d'hier à aujourd'hui; • différents groupes d'âge.	**9FI.2** Discerner certains signes précurseurs et des moyens préventifs de l'abandon scolaire en lien avec une perspective vie-travail.
7FI.3 Proposer des solutions possibles à des défis relatifs à une perspective vie-travail à l'aide d'un modèle de résolution de problèmes.		
Communauté		
7C.1 Déterminer la manière dont le travail répond : • à des besoins personnels; • à la communauté (y compris à la vitalité de la communauté fransaskoise); • à la Saskatchewan, au Canada.	**8C.1** Déterminer certaines habiletés transférables au monde du travail à partir d'expériences de bénévolat.	**9C.1** Investiguer certaines retombées d'un emploi de son choix sur : • l'usage du français dans son milieu de travail; • des moyens concrets pour maintenir son français tel que sa participation dans la communauté fransaskoise.

7e année	8e année	9e année
Parcours		
7P.1 Examiner certains avantages et défis d'un emploi non traditionnel.	**8P.1** Établir des liens entre ses forces, ses intérêts et des secteurs d'emplois selon diverses classifications de carrières.	**9P.1** Explorer les divers parcours d'études postsecondaires offerts : • en Saskatchewan; • dans l'Ouest canadien; • dans les institutions francophones; • à distance ou en ligne.
7P.2 Établir des liens entre les compétences essentielles pour vivre, apprendre et travailler et sa perspective vie-travail.	**8P.2** Déterminer l'impact des compétences relatives à l'employabilité sur son parcours scolaire et sa perspective vie-travail.	**9P.2** Proposer un parcours d'études secondaires et postsecondaires pour trois secteurs d'emploi de son choix.
7P.3 Appuyer son cheminement vie-travail à l'aide d'un portfolio numérique comprenant une sélection d'au moins quatre pièces témoins accompagnées de réflexions.	**8P.3** Déterminer la contribution des disciplines scolaires à la préparation et à l'exercice de divers métiers et professions.	**9P.3** Établir des liens entre une classification (typologie) de carrières et sa perspective vie-travail, telle que la classification de J. Holland.
	8P.4 Enrichir son portfolio numérique relatif à son parcours vie-travail à l'aide d'au moins cinq pièces témoins accompagnées de réflexions.	**9P.4** Justifier le cheminement de sa perspective vie-travail dans un portfolio numérique à l'aide de : • six pièces témoins; • six réflexions.

Lexique

Perspective vie-travail

- la vie et le travail, quoique distincts parfois, ne sont pas des activités humaines séparées;
- le développement se conçoit mieux lorsque les concepts de vie et de travail sont harmonieusement reliés;
- le « design » en développement vie-travail est un processus d'ingénierie (en développement vie-travail) durant lequel des projets vie-travail peuvent en permanence faire l'objet d'une conception renouvelée. Haché, L., Jarvis. P. et Redekopp. D. (2000). *Plan directeur pour le design en développement vie-travail* (p. 3).

Bibliographie

Barry, B. (2001). *Créer… pour de vrai.* Memramcook N.-B. : Centre national en vie-carrière.

Bégin, L., Bleau, M. et Landry, L. (2000). *L'école orientante, la formation de l'identité à l'école.* Outremont : Les Éditions Logiques.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2008). *Guide pédagogique : Stratégies en lecture et en écriture, maternelle à la 12e année.* Projet pancanadien de français langue première.

Demers, S., Éthier, M.-A. et Lefrançois, D. (2010). Quel type de citoyen former? Longueuil : Association québécoise des enseignants et enseignantes du primaire (AQEP). *Vive le primaire.* 23 (1), 18-20.

Fédération canadienne des enseignantes et enseignants. (2008). *Apprendre sa communauté. Aperçu général.* Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE).

Giguère, C. (2006). *Citoyenneté 101.* Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. Document accessible à l'adresse URL : http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08_citoyennete101.ppt (Consulté le 10 février 2010)

Haché, L., Jarvis. P. et Redekopp. D. (2000). *Plan directeur pour le design en développement vie-travail.* Memramcook, N.-B. : Centre national en vie-carrière.

Howden, J., Kopiec, M. (2000). *Ajouter aux compétences.* Montréal : Chenelière McGraw-Hill.

Howden, J., Martin, H. (1997). *La coopération au fil des jours.* Montréal : Chenelière McGraw-Hill.

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation.* Montréal : Guérin éditeur ltée. 3e édition.

Meunier-Tardif,G. (1979). *Le principe de Lafontaine.* Montréal : Libre Expression.

Ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2002). *Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9e année.* Edmonton : Alberta Learning, Direction de programme d'immersion.

Ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2003). *Carrière et vie : Secondaire 2e cycle : Guide de mise en œuvre.* Edmonton : Alberta Learning, Direction de programme d'immersion.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Career Education 6.* Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Pelletier, D. (2004). *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle.* Sainte-Foy : Septembre éditeur.

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines.*

Rey-Debove, J. et Rey, A. (2009). *Le nouveau Petit Robert de la langue française.* Paris. Sejer Nouvelle Édition (SNL).

Sprenger, M. (2009). *La différenciation pédagogique/enseigner en fonction des styles d'apprentissage et de la mémoire.* Montréal : Chenelière Éducation.

Formulaire de rétroaction

Le ministère de l'Éducation est heureux de recueillir vos impressions de ce programme d'études et vous invite à remplir et à renvoyer ce formulaire de rétroaction.

1. Veuillez indiquer votre rôle dans la communauté d'apprentissage :

   ☐ parent ☐ enseignant(e) ☐ enseignant(e)-ressource ☐ conseiller/conseillère d'orientation

   ☐ administrateur/administratrice d'école ☐ membre du conseil scolaire

   ☐ enseignant(e)-bibliothécaire ☐ membre du conseil école-communauté

   ☐ autre _____

   Dans quel but avez-vous consulté ou utilisé ce programme d'études?

2. a) Veuillez indiquer quel(s) format(s) du programme d'études vous avez utilisé(s) :

   ☐ imprimé

   ☐ en ligne

   b) Veuillez indiquer quel(s) format(s) du programme d'études vous préférez :

   ☐ imprimé

   ☐ en ligne

3. Veuillez réagir aux énoncés suivants en entourant la cote que vous leur accordez :

Le contenu du programme d'études est :	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Tout à fait en désaccord
approprié à l'usage envisagé	1	2	3	4
approprié à l'usage que je vais en faire	1	2	3	4
clair et bien organisé	1	2	3	4
visuellement attrayant	1	2	3	4
informatif	1	2	3	4

4. Expliquez quels aspects vous avez trouvé :

   Les plus utiles :

   Les moins utiles :

5. Commentaires supplémentaires :

6. Facultatif :

   Nom : _____

   École : _____

   Tél. : _____ Téléc. : _____

   Courriel : _____

Merci d'avoir pris le temps pour cette importante rétroaction.

Veuillez renvoyer le formulaire une fois rempli à :

La direction des programmes d'études
Ministère de l'Éducation
2220, avenue College
Regina SK S4P 4V9
Téléc. : 306-787-3164